



SPIP 17 Antenne de SAINTES plus que toujours, et encore, mobilisé!

Les personnels d'insertion et de probation syndiqués et non syndiqués du SPIP 17 Antenne de SAINTES, réunis en Assemblée Générale le 19 mai 2016 ont décidé de ne pas baisser leur garde en continuant de s'associer à la mobilisation nationale dénonçant l'inégalité de traitement des personnels d'insertion et de probation.

Sur le terrain le constat parle de lui-même, les difficultés en tout genre ne cessent de s'accroître, les effectifs de CPIP ne sont pas renforcés pour faire face à la charge de travail qui au fil des jours est de plus en plus importante dans des conditions de travail de plus en plus dégradées, les uns après les autres <u>les CPIP en souffrance au travail s'éteignent dans les SPIP, victimes de ce qui désormais ne peut être qualifié autrement que comme des accidents de service</u>.

Pendant ce temps, les personnels d'insertion et de probation du SPIP de SAINTES sont réquisitionnés par écrit par leur hiérarchie pour participer aux CPU de la Maison d'arrêt de SAINTES.

A des années lumières des terrains professionnels l'Administration reste sourde aux revendications légitimement portées par notre profession alors que + de 1000 CPIP étaient dans les rues de PARIS le 10 mai 2016 pour une manifestation unitaire historique sous une pluie battante pour crier leur colère et recevaient le même jour un soutien indéfectible du Syndicat de la Magistrature.

C'est pourquoi l'AG qui s'est tenue ce jour exige :

- L'ouverture de négociations statutaires, avec une remise à niveau immédiate du régime indemnitaire pour la filière insertion et probation.
- L'abandon du statut spécial devenu archaïque dans l'ère moderne du Travail.
- La confirmation officielle de l'abandon de la pré-affectation dans les futures promotions de CPIP.

- La valorisation du métier de CPIP par l'obtention d'un diplôme de Niveau II permettant l'accès à la Catégorie A pour notre fonction.
- L'inscription d'un véritable plan de recrutement, dans la prochaine loi de Budget de la Fonction Publique d'État, attestant de la création de postes supplémentaires de CPIP.

<u>L'AG</u> des personnels d'insertion et de probation syndiqués et non syndiqués du SPIP 17 Antenne de SAINTES, décident ce jour à l'unanimité de poursuivre les modalités suivantes :

- Non participation aux CPU
- Non participation aux réunions institutionnelles
- Non participation aux indicateurs d'objectifs de la Hiérarchie
- Insertion du bandeau suivant dans chaque rapport, « Soit transmis », fax et mail :
 « Le SPIP est actuellement en mouvement protestataire jusqu'à l'ouverture de négociations indemnitaires et statutaires pour la filière insertion et probation et réclame un renfort en ressources humaines, compte tenu de la charge actuelle de travail et du temps imparti pour le réaliser »

Et se prononce pour un durcissement du mouvement selon les nouvelles modalités suivantes :

- Non participation aux CPI (Contrainte Pénale)
- Soumission des rapports à validation, 2 jours par semaine, sauf urgences de transmission
- Information écrite aux élus locaux et aux parlementaires
- Participation à une journée de grève nationale

Enfin, nous exprimons notre solidarité la plus totale à nos collègues du SPIP de ROCHEFORT qui souffrent au quotidien au travail, et invitons à nouveau notre hiérarchie à respecter le Code du Travail, dans ses articles L4121-1 et suivants.

Ces actions sont mises en place à compter de ce jour jusqu'à la prochaine AG fixée le 7 juillet 2016.

Saintes, le 19 mai 2016.